

RÉACTION FHF

LA FHF PREND ACTE DE L'AVIS FAVORABLE DE LA HAS POUR LA RÉINTÉGRATION DES SOIGNANTS NON-VACCINÉS, ET CONTINUE DE FORTEMENT RECOMMANDER LA VACCINATION

- La FHF prend acte de l'annonce de la Haute Autorité de Santé de réintégrer dans les établissements de santé les soignants non-vaccinés au vu de la situation sanitaire actuelle, et de la décision du Gouvernement de la suivre ;
- La FHF échangera prochainement avec le Gouvernement afin de préparer les prochaines étapes dans la réintégration des soignants non-vaccinés à l'hôpital public ;
- La FHF rappelle toute l'importance de la vaccination, en particulier pour les personnes à risque et les professionnels, et demande une vigilance constante afin de rester attentif aux potentielles mutations du virus.

Depuis le début de la crise sanitaire, la Fédération Hospitalière de France (FHF) a toujours soutenu l'expertise scientifique et a toujours pris en compte les recommandations averties des experts sanitaires, en particulier de la Haute Autorité de Santé (HAS), dans ses décisions. **La FHF prend ainsi acte de l'avis favorable exprimé par la HAS concernant la réintégration des soignants non-vaccinés, et de la décision du Gouvernement de la suivre.**

En l'occurrence, l'avis de la HAS tient compte de l'évolution de l'épidémie et des variants. **La situation du printemps 2023 n'est plus celle de 2021**, en particulier au regard de l'évolution de la pandémie.

Pour autant, **la FHF conserve une position affirmée sur deux points :**

- D'abord, **la vaccination reste fortement recommandée, et les vaccins demeurent efficaces.** La vaccination est indispensable pour **les personnes à risque**, notamment les personnes âgées et les personnes immunodéprimées, et très importante pour les professionnels qui exercent à l'hôpital, davantage exposés aux contaminations ;
- Ensuite, un retour de l'obligation vaccinale reste bien entendu possible **si un variant agressif venait à apparaître.** Il s'agit de faire preuve de souplesse et de s'adapter au contexte.

« Comme à chaque étape de la pandémie, la FHF s'en remet à l'avis des autorités scientifiques. La recommandation de la HAS sera suivie par le Gouvernement, avec lequel nous allons travailler pour préciser les modalités pratiques de la réintégration des professionnels concernés. Je tiens à dire clairement que la suspension de l'obligation n'enlève rien à l'efficacité des vaccins : ils restent fortement recommandés pour les personnes à risque, mais aussi pour les professionnels de l'hôpital. Depuis 3 ans, la pandémie nous demande de nous adapter. La décision de la HAS est une nouvelle étape, et nous devons rester vigilants vis-à-vis du COVID, mais aussi de toutes les épidémies qui arrivent et qu'il faut prévenir. »

Arnaud Robinet, Président de la FHF

Contacts presse : Havas – communicationfhf@havas.com